

## Formulaire pour faire une demande de **perfectionnement individuel**

En collaboration avec Emploi-Québec, le CRCCCN offre un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à 2500 \$ aux participants d'une activité de formation offerte dans une autre région.

### Admissibilité

- Être un artiste, un artisan, un travailleur autonome ou faire partie d'un organisme culturel à but non lucratif;
- Déposer une demande d'aide financière dans les **trois semaines précédant la tenue de l'activité**
- Une fois le perfectionnement terminé, fournir **obligatoirement** les pièces justificatives demandées
  - Factures d'hôtel
  - Factures d'inscription et d'achat de matériel;
  - Facture d'essence à destination ou du moyen de transport utilisé;
  - Factures de repas. Excluant les relevés de cartes de crédit ou de débit.

### Modalité de l'aide financière

L'aide au perfectionnement couvre 85 % des coûts suivants :

- 82.85 \$ maximum, par nuitée pour l'hébergement du participant à l'hôtel;
- 45 \$ par nuitée pour l'hébergement du participant chez la famille ou des amis;
- 0,37 \$/kilomètre ou tout autre moyen de transport;
- 40.15 \$ maximum par jour pour les repas;
- Inscription à la formation et achat de matériel.

### Projets admissibles

Les projets recevables sont ceux visant l'approfondissement des connaissances en participant à une activité de formation ou de perfectionnement dans sa discipline.

### Évaluation de la demande

- L'évaluation de la demande se fera en fonction de son admissibilité, de la pertinence de la formation proposée, du lien avec l'emploi occupé et de l'apport à la carrière professionnelle du demandeur en plus de la qualité générale de la demande;
- L'attribution du montant réservé au perfectionnement individuel se fera au gré des demandes.

### Octroi de l'aide financière

Le demandeur a **deux semaines après la tenue du perfectionnement individuel** pour nous faire parvenir le formulaire de remboursement dûment rempli avec toutes les pièces justificatives originales afin que nous puissions émettre le chèque de remboursement.

**Avec la demande de remboursement, joindre un bref texte faisant état des résultats obtenus par ce perfectionnement individuel.**



## Formulaire de demande de perfectionnement individuel

### Information générale

Titre de l'activité \_\_\_\_\_  
Formateur \_\_\_\_\_ Discipline \_\_\_\_\_  
Lieu \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

### Identification du participant

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Êtes-vous sur :  
Facebook  oui  non      Twitter  oui  non  
Adresse de votre site Internet (si applicable) \_\_\_\_\_

### Domaine

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arts de la scène | <input type="checkbox"/> Festivals/Événements       |
| <input type="checkbox"/> Arts visuels     | <input type="checkbox"/> Organismes / Municipalités |
| <input type="checkbox"/> Lettres          | <input type="checkbox"/> Médias                     |
| <input type="checkbox"/> Métiers d'art    | <input type="checkbox"/> Patrimoine /Muséologie     |

### Statut d'emploi

- Employeur  
 Employé  
 Travailleur autonome  
 Bénévole

### Statut artistique

- En voie de professionnalisation  
 Professionnel  
 Non applicable

### Statut spécifique

- Relève (compte un maximum de cinq ans d'expérience dans le secteur culturel)  
 Gestionnaire (administre les biens et les affaires d'une entreprise, organisme)  
 Immigrant  
 Non applicable

### Association professionnelle

- Oui      Spécifiez \_\_\_\_\_  
 Non

### Justification du projet

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.



### Coût prévisionnel de l'activité

Frais encourus	Montant
Inscription à l'activité de formation ou de perfectionnement	
Matériel et équipement obligatoires	
Déplacement du participant	
Hébergement (maximum 82.85 \$ par nuitée) ou 45 \$ chez ami-parent	
Indemnité quotidienne (maximum de 40.15 \$ par jour)	
<b>Coût prévisionnel total</b>	

### Financement prévisionnel de l'activité

Sources de financement	Montant
Financement CRCCCN (85 % jusqu'à concurrence de 2500 \$)	
Mise de fonds du demandeur	
Autres sources de financement	
<b>Financement prévisionnel total</b>	

### Documents à fournir en annexe

- **Plan détaillé de l'activité** (objectifs, contenu, horaire, date, coût de l'activité, coût du matériel, etc.)
- **Curriculum vitae du formateur**
- **Curriculum vitae du demandeur** ou un résumé d'expérience en lien avec la formation;
- **Tout autre document pertinent à l'évaluation de votre demande.**

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance des modalités concernant les mesures du perfectionnement individuel et qu'il joint toutes les pièces justificatives nécessaires afin de recevoir une aide financière.

Signature du demandeur

Date

**Retourner au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord**

22, place La Salle, 1<sup>er</sup> étage, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

☎ 418 296-1450 ou 1 866 295-6744 📠 418 296-1457 ✉ formation@cutlurecotenord.com

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.

